

Arrêt sur le monument aux morts de Saint-Léger-les-Domart



En traversant le bourg de Saint-Léger-les-Domart, nul ne peut ignorer la silhouette altière du soldat de bronze du monument aux morts de la Grande Guerre. C'est non seulement l'un des plus beaux monuments aux morts du Val de Nièvre, mais aussi le plus original. Quelle commune peut s'enorgueillir de posséder en bronze représentant un poilu sur pieds, sans arme, les bras croisés, dans une posture aussi inaccoutumée ?

La présence de cette œuvre atypique de belle facture sur la place publique de Saint Léger, à proximité de l'Hôtel de ville et de l'église interpelle. Comment une commune dont la population n'excède pas les 2 000 habitants avant 1914 a-t-elle pu ériger un tel monument ? C'est là l'une des nombreuses questions que l'amateur d'art curieux peut se poser à propos du monument aux morts de saint-Léger-les-Domart.

Le monument aux morts de Saint-Léger-les-Domart a coûté 18 700 francs à la commune. C'est une belle somme pour l'époque. Les monuments les moins onéreux coûtent environ 2 000 francs. On peut lire le montant de celui de Saint-Léger sur les factures du marbrier Bouldoduc chargé de l'exécution des travaux. Dans le dossier conservé aux Archives départementales de la Somme on y apprend par ailleurs que la commune s'est acquittée seule de cette somme, sans emprunt ni aide d'un généreux bienfaiteur comme dans la commune voisine de Domart-en-Ponthieu. La commune a prévu le financement dès 1919. Cette année-là, le Conseil municipal vote un premier crédit de 2 000 francs, somme qui sera allouée au monument aux morts que la commune vient de décider d'élever à la mémoire de ses enfants. Dans le budget prévisionnel de 1919, cette dépense avait été initialement allouée à un projet de préau scolaire, pour les enfants de la commune. Le projet est repoussé. Il sera réalisé quelques années plus tard grâce à un dommage de guerre, et le préau transformé au passage en salle des fêtes tendance Art Déco.

L'exécution du monument aux morts tarde à être réalisée. Au mois d'août 1921, le maire de la commune, Anatole Jovelet, adresse une note expresse au Préfet « prière à Mr le Préfet de hâter l'instruction du dossier ». Le ton est audacieux. Le maire est député, en passe de devenir Sénateur. La commission chargée d'instruire les dossiers de construction des monuments aux morts se réunit fin septembre et donne son accord. Le décret de la préfecture n'intervient que le 10 novembre, veille de la commémoration.

Le monument que les habitants de Saint-Léger découvrent ne manque pas de cachet. La statue du poilu en bronze porte deux signatures : Rudier, et Mengue. Alexis Rudier est fondeur à Paris. Il fonde pour Rodin, Bourdelle, Maillol, Dardé. Jean-Marie Mengue est moins connu, du moins au nord de la Loire. C'est un sculpteur originaire de Bagnère-de-Luchon. Il a réalisé pour sa commune un bronze représentant un soldat debout, les bras croisés, regardant vers le ciel. Nous n'avons pas découvert comment, une deuxième épreuve de ce bronze fondu dans l'atelier Rudier à Paris est arrivée à Saint-Léger-les-Domart, dans la Somme. Probablement les relations parisiennes du Député-Maire Anatole Jovelet.

La posture de ce soldat prête à interprétations. La position des bras croisés peut signifier la fermeté, un moment d'attente avant le combat, ou encore le recueillement. Mais ce soldat n'a pas d'arme. Est-il prêt à combattre ? N'a-t-il pas adopté une posture pacifiste ? Difficile de répondre par l'affirmative. Il porte un casque, une capote, une sacoche, et des cartouchières à la ceinture. Les monuments clairement pacifistes sont plutôt rares et généralement plus expressifs. A Equeudreville (50), il porte l'inscription « que maudite soit la guerre ! ». L'explication de la posture du poilu de Domart est peut-être ailleurs. A Bagnère-de-Luchon, près du piédestal où s'élève le poilu aux bras croisés un autre bronze représente une femme le saluant dans un mouvement expressif. C'est ainsi que le sculpteur a représenté son fils Pierre, et la séparation douloureuse au moment du départ à la guerre.